



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politiques communautaires

Question écrite n° 18849

Texte de la question

M. Michel Bouvard appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les propositions de la Commission européenne concernant la forêt et le bois (le chapitre 8 Sylviculture). Ces propositions représentant une avancée importante pour la politique forestière européenne et française, il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement concernant les modalités techniques et financières pour que celles-ci soient maintenues et améliorées dans le cadre du futur règlement Agenda 2000.

Texte de la réponse

La France soutient les propositions de la Commission européenne pour l'Agenda 2000 dans le domaine de la forêt et du bois, en participant activement au groupe de travail du conseil et au comité permanent forestier, dans leurs réunions consacrées à ce sujet. Par ailleurs, dans le cadre des réflexions préalables à l'élaboration d'une stratégie forestière européenne, la France promeut les orientations sous-jacentes au chapitre VIII du projet de règlement communautaire concernant le soutien au développement rural par le fonds européen d'orientation et de garanties agricole. La plupart des réserves émises par les pays nordiques et par l'Allemagne devraient pouvoir être levées, d'une part, par une amélioration rédactionnelle du texte, d'autre part, par la négociation d'un compromis d'ensemble sur la nouvelle doctrine d'emploi des fonds socio-structurels. Les dispositions du chapitre VIII, au même titre que celles des chapitres concernant les activités et le développement des zones rurales, ne constituent cependant qu'un cadre général qu'il appartient aux responsables de la mise en place des fonds communautaires de s'approprier, en prenant notamment en compte la nécessité de trouver les contreparties nationales nécessaires. La négociation des prochains contrats de plan entre l'Etat et les régions devra s'efforcer de trouver des solutions.

Données clés

Auteur : [M. Michel Bouvard](#)

Circonscription : Savoie (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18849

Rubrique : Bois et forêts

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 septembre 1998, page 4859

Réponse publiée le : 5 octobre 1998, page 5406